

**COMITÉ CONSULTATIF
DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
ET
AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2012-2013 de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 19 novembre 2012 à 19h15, à la salle Des Lys.

Représentants des parents		Présence	Absence
M ^{mes} Julie Drouin	Présidente	X	
Isabelle Poisson	Rep. Comité de parents	X	
Isabelle Tardif	Membre	X	
Isabelle Choquette	Membre		X
Anne-Marie Cardinal	Membre	X	
Isabelle Lamoureux	Membre		X
Johanne Daudier	Membre	X	
Wilma Machado	Membre		X
Marie Legault	Membre	X	
Chantal Gadoua	Membre	X	
Audrey Bourgeois	Membre		X
Élaine Dadamo	Membre	X	
Annie Clermont	Membre	X	
MM. Pascal Bujold	Vice-président	X	
Rachid Hacherouf	Membre	X	
Benoit Lapointe	Membre	X	
Michel Rocheleau	Trésorier	X	
Alain Riendeau	Rep. Com. Parents substitut	X	
Représentants de la communauté			
M ^{me} Sophie Surprenant	Travailleuse sociale		X
M ^{me} Béatrice Perron	Représentant ARATED	X	
Représentant des directions d'école			
M Serge Caron		X	
Représentante des enseignants			
M ^{me} Jocelyne Veilleux			X
Représentante des professionnels			
M ^{me} Stéphanie Brosseau		X	
Représentante du personnel de soutien			
M ^{me} Joanne Lapierre		X	
Services des ressources éducatives			
M ^{me} Marie France Martinoli	Directrice adjointe	X	

1. Constatation du quorum

Madame Julie Drouin constate le quorum à 19h15.

2. Ouverture de l'assemblée et mot de la présidente

La présidente ouvre l'assemblée à 19h15 et souhaite la bienvenue aux membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Isabelle Poisson et appuyée par M Benoît Lapointe.

4. Parole au public

Aucun public présent dans la salle.

5. Chantier ÉHDAA

Mes dames Marie-France Martinoli, Sophie Latreille et Stéphanie Desmarais présentent l'avancement du Chantier ÉHDAA. Voir la présentation Power Point « Chantier en adaptation scolaire » en annexe.

6. Présentation de la nouvelle loi 19 pour contrer l'intimidation et la violence

Mes dames Sophie Latreille et Stéphanie Desmarais présentent la nouvelle loi pour contrer l'intimidation et la violence. Elles distribuent aux membres un document expliquant les devoirs et responsabilités des différents acteurs.

Les équipes écoles dans les établissements avec des classes spéciales doivent tenir compte de la réalité de ces classes lors de l'élaboration du plan de lutte et la direction générale de la CSMV aidera dans la gestion du plan au quotidien, les écoles qui en auront besoin selon la situation rencontrée.

La CSMV doit nommer une « Personne désignée » qui assiste les parents concernant un acte d'intimidation ou de violence. C'est Mme Stéphanie Desmarais qui agira à ce titre

7. Pause

8. Adoption du procès-verbal du 4 juin, du 17 septembre 2012 et du 22 octobre 2012

L'adoption du procès-verbal du 4 juin est proposée par M^{me} Julie Drouin et secondée par M^{me} Isabelle Poisson.

L'adoption du procès-verbal du 17 septembre 2012 est proposée par M^{me} Béatrice Perron et secondée par M Benoît Lapointe.

L'adoption du procès-verbal du 22 octobre 2012 est proposée par M Benoît Lapointe et secondée par M^{me} Marie Legault.

9. Formulaire de conflit d'intérêt

Les membres sont invités à compléter le formulaire sur place.

10. Parole au responsable du comité de parents

M^{me} Isabelle Poisson transmet le compte rendu du comité de parents du 12 novembre 2012 :

- 1) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour 2013-2014 à 2015-2016
 - a. Le plan d'organisation scolaire au secondaire est représenté dans le plan triennal de répartition des immeubles
- 2) Dépistage du radon dans les écoles
 - a. Principalement les mêmes informations que celles communiquées aux parents via les écoles
- 3) Lutte contre l'intimidation et la violence en milieu scolaire
 - a. Les CÉ des écoles ont jusqu'au 31 décembre pour adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence
 - b. Plusieurs membres du comité se sont plaints du peu de temps donné aux CÉ pour adopter les plans. Certains pensent que les CÉ extraordinaires seront peut-être nécessaires

- 4) Renouvellement du mandat du protecteur de l'élève
 - a. La CSMV recommande le renouvellement du mandat de Mme Rousseau
 - b. Mme Rousseau viendra se présenter au comité de parents

- 5) Enseignement intensif de l'anglais au primaire
 - a. Suite au changement de gouvernement, le programme sera assoupli
 - b. Les milieux scolaires seront libres de vivre ce programme à leur rythme
 - c. Il n'y a plus d'obligation de participation pour les écoles primaires

- 6) Congrès de la Fédération des comités de parents
 - a. Le congrès aura lieu les 23 et 24 novembre 2012
 - b. Sujets à l'agenda :
 - Financement des écoles privées
 - Abolition des écoles à vocation particulière

11. Parole aux membres

Aucun membre ne désire prendre la parole.

12. Affaires diverses

M^{me} Martinoli distribue les cartables du comité ÉHDAA aux nouveaux membres.

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h40 par Mme Julie Drouin et secondée par M Pascal Bujold.

Rédigé par :
Mme Julie Drouin, Présidente

JD / ip